

Objectif

Appréhender les attentes d'une revue de projet.

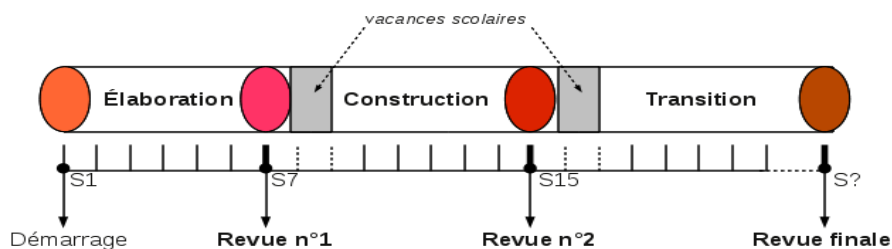
Préambule

Les revues de projet permettent d'assurer le suivi de projet.

La revue de projet a pour but de réunir tous les acteurs afin de faire le bilan des travaux en cours et de corriger le tir si nécessaire.

Pour faire simple, les revues permettent de :

- Faire le point sur l'avancement du projet ;
- Vérifier les documents attestant des résultats obtenus ;
- Mettre en commun les informations ;
- Donner une vision semblable du projet et de ses objectifs au sein de l'équipe ;
- Soutenir une coopération efficace entre les membres de l'équipe ;
- Mobiliser et motiver chaque acteur pour la suite du projet.
- Cibler des aides ponctuelles éventuelles.
- Examiner les demandes de prise de décisions
- Valider les éléments présentés.
- Engager des actions correctives en cas de dérive.



Méthode

La revue n°2 se situe à la fin de la phase de construction du projet et correspond à une deuxième itération.

Elle permet essentiellement au client de un système partiel exécutable et testé conforme à l'expression de ses besoins.

On vérifiera notamment :

- l'organisation du projet
- le suivi du planning des tâches (diagramme de Gantt)
- la mise en oeuvre des ressources et des moyens
- les moyens de contrôler les résultats (tests d'intégration et unitaires)

Dossier technique

Le dossier technique complété doit contenir :

- l'architecture technique commentée (logicielle et matérielle)
- un diagramme de déploiement
- plan des tests unitaires (méthodes, classes)
- diagrammes de composants pour la modélisation du code source et des exécutables
- diagrammes de séquence de conception (enrichi)
- diagramme de classe de conception (enrichi)
- conception détaillée des classes (attributs, méthodes)
- diagramme état-transition (éventuel)
- algorithmes (limiter cette production aux parties significatives)
- le bilan du travail restant à réaliser (planification itérative)

Évaluation

L'équipe pédagogique évaluera :

- la réalisation de la conception détaillée et la définition des structures associées.
- la fabrication individuelle des modules logiciels
- l'application des procédures de test.
- l'interconnexion d'une partie du système.
- la mise en œuvre des outils et ressources disponibles (debugger ...).
- la conduite de projet (gestion de la planification, respect des délais).
- l'application des instructions d'un plan qualité (règles de codage, identification des ressources)
- le dossier technique est complété (un seul dossier par équipe)
- **une démonstration de l'application est réalisée.**
- la communication (lors de l'exposé).
- la gestion des relations de travail en équipe et l'autonomie.

Critères d'appréciation		--	-	0	+	++
Revue de Projet N ° 2	Capacité à rendre compte oralement (qualité de la présentation, précision, rigueur, clarté).					
	Intégration dans l'équipe, tous les membres sont informés de l'état d'avancement et des problèmes éventuels, la répartition des tâches est respectée, les ressources matérielles et logicielles peuvent être énoncées, les dates limites du planning prévisionnel sont respectées, etc.					
	Travail individuel : réalisation codage, installation, exploitation et mise en œuvre matérielle et ou logicielle, test unitaire.					
	Les solutions techniques matérielles et logicielles sont arrêtées. Les coûts des matériels et logiciels sont évalués avec précision.					
	Les indicateurs sont renseignés. Pour les tâches dont il a la responsabilité, l'étudiant peut démontrer le fonctionnement d'un sous-ensemble logiciel ou matériel.					
	Qualité du compte rendu d'activité dont il est responsable.					
	L'étudiant a démontré sa capacité à travailler en autonomie, pour les commandes matérielles, la recherche des solutions et la mise en œuvre de celles-ci.					
L'étudiant a pris en compte les conseils d'ordre méthodologique et technique énoncés par les professeurs, lors de la précédente revue.						
L'état d'avancement du rapport est satisfaisant.						